

LETTRE D'ENGAGEMENT QUALITE

Résolument engagés pour les entreprises du territoire !

Le monde du travail est en constante évolution dans un contexte économique, réglementaire et sanitaire en mutation. Dans ce cadre, l'AMETRA06 se remet régulièrement en question.

Au-delà de cette nécessaire adaptation, les administrateurs de l'association désignés paritairement par les organisations patronales et syndicales ainsi que l'équipe de Direction ont souhaité, dans une optique d'amélioration continue, élaborer le projet d'entreprise pour :

- Affirmer notre ambition collective, nos valeurs, nos fondamentaux et notre ADN
- Donner du sens à notre action et fixer un cap

Notre raison d'être : Rendre le monde du travail plus sûr et plus sain.

Notre objet social : Préserver la santé mentale et physique des travailleurs (art. L4622-2 du Code du travail).

Notre mission : Développer une véritable culture de prévention dans les entreprises.

Notre ambition : Être reconnu acteur n°1 sur les Alpes-Maritimes de la prévention des risques professionnels et du conseil pour l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

Les orientations stratégiques de notre projet d'entreprise sont :

1. Mieux valoriser notre image, la prévention et le travail des équipes.
2. Placer la qualité du service rendu au centre de nos préoccupations, la démarche d'amélioration continue et l'innovation au cœur de notre organisation.
3. Être exemplaire dans nos relations avec les autres acteurs de la prévention, nos partenaires sociaux/institutionnels et les autres services de prévention et de santé au travail.
4. Donner du sens en ancrant l'engagement sociétal dans notre culture d'entreprise.

Les équipes ont décliné de manière opérationnelle le projet d'entreprise dans notre projet de service et notre projet d'engagement sociétal, articulé autour de 3 axes de transformation de notre organisation : **un service plus efficient, une offre de services plus large et étendue et pour finir, un service plus engagé.**

Ce projet d'entreprise s'appuie sur l'engagement de l'ensemble des professionnels de l'association à exercer leur activité en toute impartialité et de manière équitable vis-à-vis des adhérents et des travailleurs.

Pour se faire, l'AMETRA06 vise la certification qualité en suivant le référentiel SPEC2217 qui garantit la conformité de notre service aux exigences légales et réglementaires. Celles-ci s'articulent autour des trois missions de l'offre socle : **la prévention des risques professionnels, le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs et la prévention de la désinsertion professionnelle.**

Cette démarche qualité nous permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- Harmoniser les pratiques professionnelles par la formalisation et la communication de procédures.
- Sensibiliser et former les équipes à cette démarche.
- Recueillir la satisfaction des adhérents, des travailleurs suivis et de toutes les parties prenantes.
- Analyser les réclamations des adhérents, de leurs salariés et mettre en place des actions correctives.
- Définir, mesurer et suivre les indicateurs clés de notre activité.

Chaque responsable a un rôle d'impulsion et de mobilisation de son équipe autour de ce projet commun pour une certification de niveau 1 en 2025 et de niveau 3 bien avant 2030 !

A Nice, le 20 juin 2024



Catherine BARAVALLE
Président du Conseil
d'administration



Eric DELLACASA
Directeur général